



Bébé est là

Qui peut me conseiller ?

Votre bébé est une personne

**Il bouge, pense,
s'exprime,
il se
développe ...**

Parents

- veillez sur lui,
- protégez sa santé,
- favorisez son bien être,
- aidez-le à découvrir le monde,
- consultez régulièrement votre médecin traitant, votre pédiatre.

Les professionnels de Protection Maternelle et Infantile des agences départementales de la solidarité sont là pour vous conseiller et vous soutenir dans votre rôle de parent.

Ils peuvent vous faire connaître les réseaux de soutien à la parentalité.



Les missions de Protection Maternelle et Infantile des agences départementales de la solidarité

Au sein de chaque agence départementale de la solidarité, une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels qualifiés dans les domaines de la santé (médecins, sages-femmes, puéricultrices, infirmières) et du social sont à votre disposition pour :

- promouvoir la santé de la mère et de l'enfant,
- favoriser le développement, l'épanouissement et la socialisation des jeunes enfants dans leurs différents lieux de vie.

Ces professionnels travaillent en totale complémentarité avec tous les autres professionnels de santé des secteurs publics et privés.

Qui peut me conseiller ?



Vous cherchez des informations sur la santé de votre enfant ?

Vous pouvez vous adresser :

- aux médecins libéraux (médecins généralistes, pédiatres, ...),
- aux professionnels de santé des agences départementales de la solidarité (voir carte des agences en dernière page).

Vous avez besoin d'un soutien à domicile ?

Vous pouvez bénéficier :

- de visites à domicile de la puéricultrice de l'agence départementale de la solidarité,
- d'une aide ménagère ou d'une travailleuse familiale, en cas de difficultés. Pour cela, il faut contacter les associations d'aides ménagères.

> Vous pouvez consulter le site :
www.perinat-lr.org.

Vous cherchez des
informations sur vos
droits ?

Vous pouvez vous adresser :

- **aux Caisses Primaires d'Assurance Maladie de l'Hérault (CPAM)** : standard 36 46
- **aux Caisses d'Allocations Familiales (CAF)**
Montpellier : 0820 25 34 20
Béziers : 0820 25 34 10
- **à la Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle**
Montpellier : standard 04 67 22 88 88 ou 04 67 22 87 40
Béziers : standard 04 67 49 59 79

En cas de difficulté vous pouvez vous adresser

- **à l'agence départementale de la solidarité de votre lieu d'habitation** (voir carte des agences en dernière page).

Vous pouvez
noter sur cette feuille
les coordonnées
de vos interlocuteurs

A votre domicile

Que doit-il manger ?

Que faire quand il pleure ?

Quand et comment lui donner son bain ?

Quel jouet lui proposer ?

La puéricultrice peut en parler avec vous

Comment répondre aux besoins des aînés ?

Combien de temps allaiter mon bébé ?

Je m'inquiète pour sa santé !

**Parents,
vous êtes les premiers professionnels
de la petite enfance.**

A la consultation petite enfance

Alimentation

Sommeil

Le médecin et la puéricultrice surveillent la santé, le développement de votre enfant jusqu'à 6 ans

Examen médical

Apprentissages

Vaccins

Besoin d'une orientation spécialisée

Socialisation

Des animatrices, en salle d'attente, vous offrent un temps d'échanges et de jeux

Les consultations de pédiatrie préventive ne délivrent pas de soins.

Si votre enfant doit bénéficier d'un traitement, vous serez invités à prendre rendez-vous avec votre médecin traitant.

Bébé part à la découverte du monde

Votre enfant grandit parmi les autres, il vit ses premières rencontres.

Au jardin public

Au lieu d'accueil parents-enfants

Avec vous il peut aller

A la ludothèque

Dans divers lieux d'éveil (bébés nageurs, baby gym, bébés lecteurs...)


Lorsque vous travaillez ou souhaitez vous ménager un temps de liberté, vous pouvez le confier à des personnes compétentes

Dans un établissement :
pour un accueil occasionnel ou régulier (brochure «les modes d'accueil des enfants de moins de 6 ans»)

Au domicile d'une assistante maternelle agréée : indépendante ou rattachée à un service (brochure «Guide des parents employeurs d'une assistante maternelle»)

A votre domicile :
par du personnel formé et qualifié

Renseignements à
Pléiades services
04 67 54 05 40



**A partir de
3 ans, votre
enfant
découvre
l'école
maternelle.**

Le médecin de PMI de l'agence départementale de la solidarité est le référent des parents et des enseignants pour la santé des jeunes enfants scolarisés en petite et moyenne section. Renseignez-vous dès l'inscription de votre enfant.

Hors du temps scolaire, votre enfant peut fréquenter les accueils de loisir maternel : le mercredi et les vacances scolaires (ALSH), ou durant les temps péri-scolaires (ALAE).

Chaque fois que vous le pouvez, ménagez à votre enfant des temps de repos en dehors de la collectivité : dans la famille, chez l'assistante maternelle.

Les différents services du pôle départemental de la solidarité

- Insertion et lutte contre les exclusions (prévention santé)
- enfance et famille
- Protection maternelle infantile

sont répartis dans 19 agences départementales de la solidarité



1 Paillade-Mosson

181 av du biterois - Montpellier
04 99 74 30 00

2 Cévennes - Las-Rebes

31 bis rue des Avants-Monts - Montpellier
04 67 87 81 00

3 Ecusson Cœur-de-Ville

4 rue Jules-Ferry - Montpellier
04 67 45 92 40

4 Portes de la mer

1555 chemin de Moularès - Montpellier
04 67 17 63 63

5 Ovalie

172 rue Raimon-de-Trencavel - Montpellier
04 67 67 32 20

6 Du lunellois

89 av de Mauguio - Lunel
04 67 83 41 00

7 Cœur d'Hérault

Place Jean Jaurès - Clermont-l'Hérault
04 67 44 84 20

8 Thau-Littoral

19 bis rue Pascal - Sète
04 67 46 86 70

9 Etang de l'Or

Place Jules-Ferry - Mauguio
04 67 06 84 20

10 Vène et Mosson

300 rue des Condamines - Pignan
04 67 07 03 40

11 Pic-Saint-Loup - Gangeois

755 av Louis-Cancel - Saint-Mathieu-de-Trévières
04 67 55 18 00

12 Bassin de Thau

1 bis rue de la Raffinerie - Frontignan
04 67 67 76 99

13 Lez-Salaison

Lieu dit la plaine - Domaine Bocaud - Jacou
04 67 67 31 60

14 Libron-Thongue

7 rue Joseph-Fabre - Béziers
04 67 30 94 80

15 Paul-Riquet Cœur-de-Ville

7 rue du Chapeau rouge - Béziers
04 67 11 12 13

16 Piémont-Biterrois

4 place des 140 - Cazouls-les-Béziers
04 67 93 13 50

17 Sud-Biterrois

20 bd Jules-Cadenat - Béziers
04 67 09 84 90

18 Piscénois-Agathois

Espace Laser - Av Vidal-de-la-Blache - Pézenas
04 67 90 44 44

19 Terrasses d'Orb

88 bis route de Clermont-l'Hérault - Bédarieux
04 67 23 36 80



Conseil général de l'Hérault

Pôle Départemental de la Solidarité - Direction de la Protection Maternelle Infantile et de la Santé - Hôtel du Département - 1000, rue d'Alco
34087 Montpellier Cedex 04 - Tél : 04 67 67 63 92 - herault.fr